FORÊT / AMÉNAGEMENT

BAC PROFESSIONNEL FORÊT

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Document mis à jour le 24 février 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable :** obtenir le BAC Professionnel Forêt
- **Objectif de formation :**
- travailler en extérieur, seul ou en équipe
- réaliser des travaux d'entretien et/ou de renouvellement des peuplements forestiers (plantation, semis, traitements phytosanitaires, nettoyage, abattage, façonnage, débardage, élagage…).

DURÉE / LIEU

1400 h / CFAAF des Vosges

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BAC Professionnel Forêt exerce son activité dans des structures privées ou publiques. Il y réalise/encadre des travaux de sylviculture, de bûcheronnage et de débardage.

Métiers :

- Chef d'équipe d'une entreprise forestière ou ouvrier hautement qualifié (bûcheronnage, sylviculture)
- Responsable ou associé d'une entreprise forestière

Poursuite d'études :

- BTSA Gestion Forestière…
- Certificat de spécialisation

Indicateurs sur l'emploi (InsertJeunes) : Cliquez ici

Retrouvez nos indicateurs de performances en scannant le QR Code ci-dessous

ou à l'adresse suivante :
https://www.campusdemirecourt.fr/qualite-de-nos-formations/

ORGANISATION

- **Formation diplômante de 1400 h sur 2 ans :**
  - 700 h/an au CFA
  - 700 h/an en entreprise
- Début de la formation en Septembre
- Sessions de 2-3 semaines par mois
- Évaluation par CCF et en épreuves terminales
- Diplôme de niveau 4
- **RNCP : 36790** (certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP):NC
- Date d'enregistrement de la certification : 16/01/2022
- Possibilité d'adaptation du parcours (VAA)

STRUCTURE

- C01 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C02 : Débattre à l'ère de la mondialisation
- C03 : Développer son identité culturelle
- C04 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- C05 : Raisonner des choix techniques d'interventions en lien avec des enjeux agroécologiques

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFA

CFA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfa.vosges@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr

- C06 : Organiser un chantier forestier
- C07 : Réaliser les travaux d'exploitation forestière
- C08 : Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements
- C09 : Maintenir les équipements en état de fonctionnement
- C10 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (1ère transformation)

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Pour une formation en 2 ans :**
  - être âgé de maximum de 30 ans
  - être issu d'une classe de 2nde ou 2nde professionnelle ou être diplômé de niveau 3 (ex V) minimum : BPA, CAPA, CAP…
  - Pour les autres : entrée en formation soumis à dérogation
- Satisfaire à un entretien de recrutement
- Signer un contrat d'apprentissage
- Profil des entreprises :
  - Entreprises d'exploitation forestière
  - Entreprises de travaux forestiers
  - Pépinières
  - Agences travaux ONF
  - Coopératives forestières ….
- **Contacter notre responsable de formation :**
  - Mme AUBERT

- **Personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif : 19 500 à 20 000 €, formation prise en charge par les différents OPCO

Cliquez ici pour obtenir des renseignements sur la rémunération de l'apprenti

ATOUTS DE LA FORMATION

- Visite de professionnels de la filière
- TP réguliers sur le terrain
- Acquisition d'une solide expérience professionnelle qui sera un atout pour l'emploi
- Certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFA

CFA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfa.vosges@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr